

Neuchâtel, le 18 juin 2026

## La Ville de Neuchâtel active son plan canicule

Alors que de fortes chaleurs sont annoncées dès cette fin de semaine sur le littoral neuchâtelois pour plusieurs jours, avec des températures avoisinant les 35°C, la Ville de Neuchâtel déclenche son plan canicule. Dès lundi matin 22 juin, environ 220 personnes inscrites seront contactées, et des auxiliaires de santé de la Croix-Rouge pourront effectuer des visites à domicile sur demande.

La vague de chaleur qui touche actuellement la Suisse n'épargne pas le littoral neuchâtelois, avec des moyennes journalières supérieures à 25°C qui persisteront en tout cas jusqu'à la semaine prochaine. Suite à la décision de l'Organe de conduite régional Littoral (OCRg Littoral) de déclencher le Plan canicule, suivant la demande du médecin cantonal, pas moins de 220 personnes seront contactées en début de semaine. Ces personnes inscrites, de 75 ans et plus, en situation de handicap ou vulnérables, seront appelées tour à tour par des employé-e-s de la Ville afin de s'assurer de leur bonne santé et de leurs besoins éventuels après les premiers jours de forte chaleur.

Les personnes résidant dans la commune peuvent s'inscrire en tout temps en se rendant sur la page [www.neuchatelville.ch/plan-canicule](http://www.neuchatelville.ch/plan-canicule). Une page qui donne également des conseils en matière d'hydratation et de protection, ainsi que quelques bons plans fraîcheur. « *La canicule représente un risque sanitaire bien réel, notamment pour les personnes âgées ou vulnérables. En activant ce plan, la Ville mise sur l'anticipation et la prévention afin d'offrir un soutien rapide et adapté à celles et ceux qui pourraient en avoir besoin* », souligne la conseillère communale Nicole Baur, en charge de la santé.

## Les services d'urgence peuvent prendre le relais

Le plan canicule est une action menée par le Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS) qui s'appuie sur une équipe de collaborateurs et collaboratrices volontaires, issu-e-s de différents services de la Ville, pour effectuer les

appels téléphoniques. Cette unité spéciale collabore avec le Service de la population et des quartiers (Sepouqa) ainsi qu'avec la Croix-Rouge neuchâteloise dont les auxiliaires de santé peuvent rendre visite aux personnes qui en ressentent le besoin. Si personne ne répond au téléphone après plusieurs tentatives, la Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) prendra le relais et s'assurera que la personne est en bonne santé.

#### Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 75 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap ou vulnérables
- Dans tous les cas, les personnes qui résident dans la commune.

#### Comment faire ?

- Se rendre sur [www.neuchatelville.ch/plan-canicule](http://www.neuchatelville.ch/plan-canicule) et remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Se rendre sur [www.neuchatelville.ch/plan-canicule](http://www.neuchatelville.ch/plan-canicule), télécharger et imprimer le formulaire, puis le faire parvenir au *Service de la population et des quartiers, Plan Canicule, Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel*
- Appeler le Service de la population et des quartiers au 032 717 72 60

Ville de Neuchâtel

#### Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

